



Garagiste - Réparateur

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise garagiste-réparateur et certificat de gestion

Prix: 360 € en 1ère et 2ème année - 325 € en 3ème année

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

Formations adultes

Description

Une passion pour l'automobile, les réparations et les entretiens

Vous réparez et entretenez les éléments mécaniques, électriques et électroniques de différents types de véhicules (automobiles, autobus, camions...). Vous examinez le véhicule afin d'identifier la nature et l'importance des problèmes et des réparations à faire. Ensuite, vous faites les réglages nécessaires en vue de permettre le fonctionnement optimal du véhicule.

Vous assurez la gestion des différentes activités d'un garage. Vous maîtrisez les compétences du mécanicien polyvalent, mais êtes aussi capable d'effectuer la supervision des activités du chef d'atelier mécanique, du réceptionnaire technique et administratif, du magasinier et du vendeur de véhicules neufs ou d'occasion, en plus des compétences administratives et managériales requises pour gérer une entreprise.

Journée type

Vous effectuez les révisions des véhicules de vos clients : vidanges, contrôle des systèmes d'injection, d'allumage, de freins, de carburation. Vous vérifiez le fonctionnement de la direction assistée et de la transmission.

Puis, vous mettez à jour toutes les données sur les ordinateurs de bord et contrôlez les airbags. Vous réglez également les parties mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques de la voiture.

Si le véhicule est en panne ou accidenté, vous énumérez les réparations à faire et, après accord du client, réparez et changez les pièces concernées. Parfois, vous assurez le service après-vente ou la vente de pièces détachées.

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre garage et devenir indépendant
- Travailler comme employé dans un garage de réparation, une concession ou dans une entreprise équipée en matériel électronique
- Vous perfectionner dans une technique propre à l'automobile

Qualités

Quelles qualités devez-vous avoir pour être garagiste-réparateur ?

Vous devez être minutieux, habile et avoir un sens de l'observation développé.

Quelles qualités devez-vous développer pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de l'analyse, de la précision et de la dextérité et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation

Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1^{ère} année (= année préparatoire), plusieurs horaires sont proposés :
 - Classe A : lundi, mardi, mercredi et/ou jeudi (18h00 à 21h30)
 - Classe B : mardi et mercredi (9h00 à 16h30)
- 2^{ème} année : lundi et jeudi (18h00 à 21h30) et mercredi et mardi
- 3^{ème} année : les mardis et jeudis (18h00 à 21h30)

Programme

1^{ère} chef d'entreprise (= année préparatoire) (240h)

- Prévention - SHEQ (8h)
- Préparation véhicule neuf (12h)
- Petit entretien - théorie (28h)
- Petit entretien - pratique (12h)
- Gros entretien hors compartiment moteur - théorie (32h)
- Gros entretien hors compartiment moteur - pratique (12h)
- Gros entretien compartiment moteur - théorie (32h)
- Gros entretien compartiment moteur - pratique (12h)
- Préparation passage contrôle technique (24h)
- Électricité mécanicien d'entretien - théorie (36h)
- Électricité mécanicien d'entretien - pratique (32h)

2^{ème} chef d'entreprise (196h)

- Interventions mécaniques compartiment moteur (28h)
- Electricité et électronique (48h)
- Interventions mécaniques hors compartiment moteur (24h)
- Technologies de motorisation (32h)
- Technologies électroniques et multimédia (32h)
- Technologies de comportement dynamique d'un véhicule (20h)
- Technologies de révision mécanique (métrologie) (12h)

3^{ème} chef d'entreprise (120h)

- Gérer une entreprise du secteur de la mobilité (cours de type AS) (40h)
- Gérer les opérations de l'atelier (12h)
- Gérer les opérations administratives et techniques de réception et remise des véhicules aux clients (22h)
- Gérer les opérations du magasin de pièces et consommables (22h)
- Gérer les opérations de vente et reprise de véhicules neufs ou d'occasion (24h)

Cours de gestion (160h réparties sur les 2 dernières années)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise

- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation de la formation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Garagiste-réparateur" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

Par ailleurs, au terme de la 1^{ère} année, l'apprenant obtient un Certificat de Compétences Acquis en formation "Mécanicien d'entretien" (CECAF). Au terme de la 2^{ème} année, il obtient un Certificat de Compétences Acquis en formation "Mécanicien polyvalent" (CECAF).